



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Une somme de 441 467 \$ pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans la MRC du Granit

Lac-Mégantic, le 13 octobre 2020 – La Corporation de développement communautaire (CDC) du Granit et la MRC du Granit sont heureuses d'annoncer qu'à compter du 15 octobre 2020, il sera possible pour les promoteurs de proposer des projets afin de répondre aux axes prioritaires d'intervention identifiés au plan d'action 2020-2023 pour la solidarité et l'inclusion sociale dans la MRC du Granit. Cet appel de projets est rendu possible grâce à un financement de 441 467 \$ issu du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

À la suite d'une consultation de citoyens et d'organismes granitois, sollicités en avril dernier pour identifier les enjeux prioritaires, les principes de base menant à des actions financées dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) ont été établis.

Parmi les critères identifiés comme prioritaires figurent ceux de rejoindre un nombre important de personnes, d'avoir obtenu l'appui des partenaires du milieu, de présenter une planification du projet et un déploiement réalistes ainsi que d'avoir la capacité et l'expertise pour mener à bien le projet.

« Dans le contexte actuel, les populations plus vulnérables doivent, plus que jamais, avoir accès à des services ciblés selon leurs besoins pour les aider à traverser cette période d'incertitude. Grâce au soutien financier accordé dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité, les actrices et les acteurs locaux de la MRC du Granit pourront proposer des projets innovants, créatifs et, surtout, adaptés aux réels besoins de leur communauté. Il est primordial pour votre gouvernement de construire un filet social qui profitera directement aux citoyennes et aux citoyens granitois », a souligné M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie.

« Il ne fait aucun doute à mon esprit que les partenaires du milieu sauront proposer des idées créatives et des projets mobilisateurs qui sauront réellement provoquer l'amélioration des conditions de vie et le mieux-être des personnes vivant une situation de vulnérabilité », a déclaré la préfet de la MRC du Granit, madame Marielle Fecteau.

Les documents afférents au dépôt d'une demande de soutien financier sont disponibles sur le site Web de la CDC du Granit, à l'onglet documentation. Les sommes seront distribuées jusqu'à épuisement de l'enveloppe. Pour obtenir de l'information, les promoteurs doivent communiquer avec Monique Phérvong Lenoir, directrice générale de la CDC du Granit, par courriel au : dg@cdcdugranit.com.

Sur le territoire de la MRC du Granit, la CDC du Granit et la MRC du Granit ont uni leurs forces et constitué le comité FQIS du Granit pour piloter la démarche menant à la présentation du plan d'action. Le comité FQIS est composé de citoyens et des partenaires suivants : la CDC du Granit, la MRC du Granit, le Centre d'action bénévole du Granit, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, la Constellation du Granit, Services Québec et la Société de développement économique du Granit (SDEG).

- 30 -

Informations :

Monique Phérvong Lenoir
Directrice générale
Corporation de développement communautaire du Granit (CDC)
819 583-2333
dg@cdcdugranit.com